

**Objet : COURRIERS EN ATTENTE DE REPONSE  
(Association pour une démocratie directe)**



**Date : le 8 juillet 2010 à 18:09**

**Expéditeur : M. LEBRETON Hervé**

**De : [contact@pour-une-democratie-directe.fr](mailto:contact@pour-une-democratie-directe.fr)**

**Destinataire : M. SANDRIER Jean-Claude, député**

**A : [jc.sandrier@wanadoo.fr](mailto:jc.sandrier@wanadoo.fr)**

---

M. LEBRETON Hervé  
Président de l'association  
pour une démocratie directe.  
BP 9, 47630 PRAYSSAS  
[www.pour-une-democratie-directe.fr](http://www.pour-une-democratie-directe.fr)

A l'attention de M. Jean-Claude Sandrier, Député du Cher

Monsieur le député,

Je vous ai envoyé deux courriers à l'Assemblée nationale qui restent à ce jour sans réponse. Aussi ai-je téléphoné, ce jour, à votre permanence parlementaire pour en connaître la raison. Mon interlocutrice m'a confirmé que vous répondiez bien évidemment à tous les courriers et que le plus simple était de vous renvoyer une nouvelle fois les documents par mail.

Assuré de votre dévouement et de l'intérêt que vous porterez à mes courriers, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression des sentiments très respectueux d'un simple citoyen.

M. Lebreton Hervé

liens :

[\(11-02-2010\) LETTRE OUVERTE AUX DEPUTES : « Les députés du pays des droits de l'homme et du citoyen sont-ils prêts à abolir leurs privilèges ? »](#)

[\(27-04-2010\) LETTRE OUVERTE AUX DEPUTES : « Abstention record des députés pour la démocratie ! »](#)